

Commune de Thizy-les-Bourgs



6373 habitants
Intercommunalité : Communauté de communes de l'Ouest rhodanien
Département : Rhône
Région : Auvergne-Rhône-Alpes
Surface du territoire : 4232 ha (commune), 57700 ha (CC)

Gouvernance du projet

Elu référent : Michel Mercier, maire
Chef de projet : Valérie L'Héritier, chargée de mission AMI centre-bourg
(valerie.lheritier@thizylesbourgs.fr)

Le projet

La commune de Thizy-les-Bourgs appartient au territoire du Beaujolais Vert qui comporte deux EPCI dont la Communauté de communes de l'Ouest Rhodanien. C'est une commune nouvelle issue du regroupement de 5 communes effective au 1^{er} janvier 2013. Thizy-les-Bourgs présente désormais une zone agglomérée et est devenue une commune ayant un rôle de centralité vis-à-vis du territoire environnant. La revitalisation du centre-bourg de Thizy-les-Bourgs s'articule avec les deux autres communes-pôle de la communauté de communes, Tarare et Amplepuis, pour créer des dynamiques, des solidarités territoriales et non des concurrences.

Le projet de revitalisation de Thizy-les-Bourgs repose sur la déclinaison de plusieurs axes du projet d'éco-territoire défini par le Beaujolais vert à travers un axe fort, la transition écologique et énergétique (axes liés à la mobilité, l'accessibilité, le commerce, la réhabilitation du bâti, les services à la personne, l'environnement, etc.).

Contenu de l'intervention lors du séminaire de lancement (3 novembre 2015, Paris)

Intervenants :

Michel MERCIER, Sénateur Maire de Thizy-les-Bourgs et Président de la Communauté de communes de l'Ouest Rhodanien.

Eric MALATRAY, Responsable du pôle Politiques Urbaines au sein de la Communauté de communes de l'Ouest Rhodanien.

Le projet de Thizy-les-Bourgs souligne l'importance de la coopération territoriale pour éviter la concurrence entre territoires, entre communes, pour le bien-être des habitants et l'attractivité du territoire. Ainsi, la candidature et le projet de revitalisation du centre-bourg s'appuie sur des réflexions à plusieurs échelles, en continu, afin de donner du sens à l'action municipale et intercommunale.